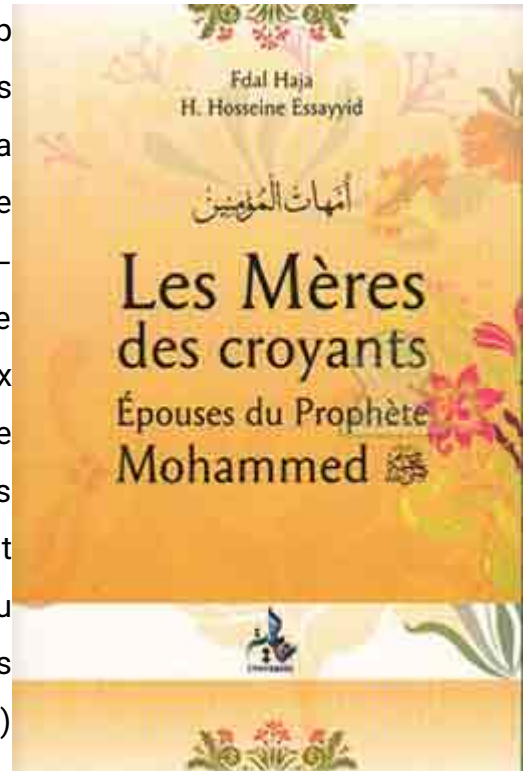


Analyse de certaines causes du nombre des épouses du noble (Prophète (s

<"xml encoding="UTF-8?>

Parmi les choses que l'on objecte au noble Prophète (s) se trouve le nombre de ses épouses. Voici ce qui est dit : « Le fait de prendre beaucoup d'épouses atteste foncièrement à propos de l'ardeur, des méfaits et de la capitulation sans conditions face à la concupiscence. Le Prophète de l'islam (s), qui a rendu licite à ses partisans le fait d'avoir quatre épouses, en a lui-même épousé jusqu'à neuf ! » Cette question comporte différents motifs et se trouve liée à une série de nombreux signes ayant été cités dans le saint Coran de manière éparse. Là où il n'est question que d'une allusion, nous disons de manière abrégée : ces protestataires doivent absolument considérer que le nombre des épouses du Prophète (s) n'a rien à voir avec un excès dans l'amour des femmes. Au contraire, les mariages de son Excellence (s) sont dus à des motifs différents et précis, que nous allons



maintenant brièvement analyser.

(Quinze ans de mariage avec son Excellence Khadîja (as

La première femme que prend le noble Prophète (s) est son Excellence Khadîja (as) (le mariage du Prophète (s) et de Khadîja (as) intervient quinze ans avant la mission prophétique. Le Prophète (s) a vingt-cinq ans lorsqu'il épouse Khadîja (as) qui elle en a quarante. Khadîja (as) est veuve de deux maris successifs. Son premier mari est un homme appelé 'Atîq ibn 'A^bid al-Makhzûmî, de qui elle a un enfant appelé Jâriya. Son second mari est Abû Hâla ibn Mundhir Asadî, de qui elle a également un enfant appelé Hind). Le Prophète (s) vit avec Khadîja plus de vingt ans sans prendre d'autre épouse, passant avec elle les deux tiers de sa vie d'homme marié. La mission prophétique intervient après le mariage. Son Excellence (s), après la mission, passe encore treize ans à Makka (1) . Ensuite, il émigre à Madîna (2) et

débuter son programme d'annonceur de l'islam.

(Les mariages intervenus après le décès de son Excellence Khadīja (as

Après Khadīja (as), le Prophète (s) épouse des femmes : certaines sont vierges et d'autres veuves, certaines sont jeunes et d'autres âgées. Cette liberté de mariage n'excède pas dix ans et, après cela, toute nouvelle union devient pour lui illicite. (L'interdiction provient de ce verset : « Il ne t'est plus permis de changer d'épouses ni de prendre d'autres femmes, en dehors de tes esclaves, même si tu es charmé par certaines d'entre elles. Dieu voit parfaitement toute chose. » (3) (Sourate Al-Ahzâb (Les coalisés) ; 33 : 52).

Ainsi, il apparaît bien que la question du nombre des épouses du Prophète (s) ne peut être imputée à l'amour des femmes et à une passion de son Excellence (s) pour le corps féminin. On voit bien que le chapitre du mariage de son Excellence (s), au début de sa vie d'homme marié, reste limité à Khadīja (as). De même, à la fin de sa vie, le mariage devient pour lui fondamentalement interdit : ceci est incompatible avec la calomnie lui attribuant un certain amour des femmes. En sus, nous voyons bien qu'habituellement ceux qui ont un amour exacerbé pour les femmes et ont un fort penchant pour elles, sont également amoureux de la beauté et de l'embellissement, sont passionnés par la séduction et la coquetterie. Ce genre d'homme s'intéresse davantage aux jeunes femmes, à celles qui jouissent d'une belle apparence et se trouvent au printemps de leur vie, alors qu'aucune de ces caractéristiques n'apparaît dans la mentalité du Prophète de l'islam.

Concernant ses mariages, le Prophète (s) ne s'attache à aucun de ces aspects. C'est pourquoi l'histoire témoigne qu'après avoir marié une vierge, il épouse également une veuve (la seule vierge que le Prophète (s) épouse est 'A'isha. Il s'unit à elle à Makka après le décès de Khadīja, et la nuit de noce a lieu après l'émigration, à Madīna. Les autres femmes que le Prophète (s) épouse après le décès de Khadīja (as) sont toutes veuves. En voici le détail : 1- Sawda. 2- Zaynab fille de Khuzayma. 3- Hafsa. 4- Omm Salama. 5- Zaynab fille de Jahsh. 6- Juwayriya. 7- Omm Habība. 8- Safiya.

9- Maymūna). De même, après avoir épousé une femme jeune et belle, il épouse une femme âgée qui n'est plus vraiment disponible pour certaines choses. La première épouse du Prophète (s) est Khadīja (as). Selon la narration d'Ahmad ibn Hasan Horr 'A^melî, elle a

quarante ans lorsqu'elle se marie avec le Prophète (s). Après le décès de Khadija (as), lorsque 'A'isha lui est mariée, elle a six ans, mais comme nous l'avons vu auparavant, sa nuit de noces n'intervient qu'après l'émigration, alors que 'A'isha a dix ans. Aucune des femmes que le Prophète (s) épouse après 'A'isha n'est vierge et la plupart d'entre elles sont âgées. La biographie de son Excellence (s) atteste bien de cela. D'après celle-ci, les mariages de son Excellence (s) avec Omm Salama, qui est alors une vieille femme et avec Zaynab fille de Jahsh qui a cinquante ans, ont lieu après qu'il se soit marié avec 'A'isha et Omm Habîba, toutes deux jeunes et belles.

Evitement de l'embellissement et du luxe

De surcroît, le Prophète (s) interdit expressément à ses épouses l'embellissement et le luxe. Il leur donne le choix entre le divorce et l'ascétisme en ce monde, ce qui consiste notamment à éviter les parures et le luxe. Le Coran en assure la meilleure preuve : « O[^] Prophète ! Dis à tes épouses : 'Si vous désirez la vie de ce monde et son faste, venez : je vous procurerai quelques avantages puis je vous donnerai un généreux congé. Si vous recherchez Dieu, son Prophète et la demeure dernière, sachez que Dieu a préparé une récompense sans limites pour celles d'entre vous qui font le bien.' » (4) (Sourate Al-Ahzâb (Les coalisés) ; 33 : 28 et 29). Comme vous le savez, la mentalité consistant à avoir de l'aversion pour l'embellissement et le luxe ne convient fondamentalement pas à un homme avide d'avoir des rapports sexuels avec des femmes.

(Motifs des mariages du Prophète (s

Pour un chercheur consciencieux, il n'est d'autre choix d'expliquer les nombreux mariages contractés par le Prophète (s) au cours de sa vie que par d'autres éléments que la concupiscence et le désir d'avoir du bon temps. Certains des mariages qu'il entreprend sont simplement destinés à acquérir de la puissance, il veut par ces alliances étendre sa famille, sa tribu et se servir de cela pour la propagation (de la religion). D'autres unions de son Excellence (s) sont seulement dues au souhait de conquérir un cœur et, de là, d'en conquérir d'autres. Par le mariage, il veut également se tenir à l'abri de certains dangers probables. Une partie de ces mariages a également pour but de simplement tirer d'affaire une femme en difficulté et menacée de pauvreté, de lui assurer une subsistance quotidienne. De ce fait, le Prophète (s)

éduque en pratique ses partisans et établit parmi eux le souci de lutter réellement contre la pauvreté et le malheur.

Concernant le nombre de mariages, il s'agit également en réalité de mettre en œuvre l'un des décrets divins et dans cet ordre d'idée, de réformer les conceptions erronées datant de l'époque de l'ignorance. C'est le cas du mariage avec Zaynab, la fille de Jahsh, pour lequel il a ce dessein.

Zaynab est la première épouse de Zayd ibn Hâritha. Zayd est le fils adoptif de l'Envoyé de Dieu (s). Il lui accorde le divorce. Les Arabes pensent que l'épouse du fils adoptif est illicite, comme c'est le cas pour l'épouse du fils naturel. Le Prophète (s) épouse Zaynab après qu'elle ait divorcé de Zayd, ainsi il lutte contre cette idée erronée. Des versets ont été révélés à ce sujet, ainsi, le Coran dit : « ... Puis, quand Zayd eut cessé tout commerce avec son épouse, nous te l'avons donnée pour femme afin qu'il n'y ait pas de faute à reprocher aux croyants au sujet des épouses de leurs fils adoptifs, quand ceux-ci ont cessé tout commerce avec elle. L'ordre de Dieu doit être exécuté. » (5) - Sourate Al-Ahzâb (Les coalisés) ; 33 : 37).

: Références

Tabâtabâ'î, Seyyed Mohammad Hosayn, Ma'naviat-e tashayyo' (La spiritualité chiite), pp. 137-140.